



COMMUNIQUÉ

MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS
SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE

AVIS IMPORTANT AUX PROPRIÉTAIRES DE LA MUNICIPALITÉ DE CANTLEY

Dans le cadre du maintien de l'inventaire de tous les immeubles de votre municipalité, **veuillez prendre note que votre propriété sera visitée au cours de l'année 2011 ou au début de l'année 2012** par un inspecteur de la MRC, l'organisme responsable du rôle d'évaluation de votre municipalité.

Tout bâtiment doit être entièrement visité et nous apprécions votre bienveillante coopération. L'inspecteur sera porteur d'une carte d'identité qu'il doit présenter dès son arrivée. Cette visite est faite en conformité avec les articles 15, 16 et 18, chapitre F-2.1 de la Loi sur la fiscalité municipale.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à la MRC au (819) 827-0516 ou à votre municipalité au (819) 827-3434 (Cantley).

PRESS RELEASE

MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS
MUNICIPAL ASSESSMENT SERVICE

IMPORTANT NOTICE TO THE MUNICIPALITY OF CANTLEY'S OWNERS

As part of the general inventory of all immovable properties situated within the limits of your municipality, **please be advised that your property will be visited in 2011 or at the beginning of 2012** by an inspector of the MRC, organism responsible for the assessment roll of your municipality.

All buildings must be entirely visited and we would greatly appreciate your cooperation in this matter. The inspector is the barer of an identification card that he must show upon his arrival. This inspection is undertaken in conformity with the articles 15, 16 and 18 of an Act respecting municipal taxation.

For further information, please call the MRC at the following number (819) 827-0516 or your municipality at (819) 827-3434 (Cantley).